

Direction de l'Action sociale

Service logement : 94, boulevard de Bellechasse - 94100 St Maur
Ouverture public & Permanence téléphonique (01 53 48 19 08)

- Lundi, mardi et mercredi : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45.
- **Jeudi : Fermé le matin** – ouvert de 13h30 à 17h45.
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 16h45.

Vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer
Connectez-vous au portail Grand public pour :

- Créer
- Renouveler
- Mettre à jour votre demande de logement

Lien : www.demande-logement-social.gouv.fr

VOS DÉMARCHES	PROCÉDURES
Pour tous renseignements sur votre demande de logement en cours	<ul style="list-style-type: none"> - Tél : 01 53 48 19 08 - Mail : service.logement@mairie-saint-maur.com - Courrier : 94, boulevard de Bellechasse 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Créer votre 1 ^{ère} demande de logement	<ul style="list-style-type: none"> - Connectez-vous au portail grand public : www.demande-logement-social.gouv.fr ou - Remplir le formulaire <i>cerfa n° 14069*02</i> Joindre la photocopie de carte d'identité ou titre de séjour (en cours de validité) du demandeur et co-demandeur, et le dernier avis d'imposition (N-2). Ensuite déposer ce dossier complet à notre service.
Renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> - Connectez-vous au portail grand public : www.demande-logement-social.gouv.fr ou - Remplir le formulaire <i>cerfa n° 14069*02</i>. Le déposer ensuite à notre service.
Mise à jour	<ul style="list-style-type: none"> - Connectez-vous au portail grand public : www.demande-logement-social.gouv.fr ou - Il est impératif de signifier par écrit les modifications à apporter à votre dossier. Adressez votre courrier à notre service.